



NOM ET PRENOM

**SEMAINE DU 14 AU 20 JUILLET 2020**

*Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci*

	MARDI 14	MERCREDI 15	JEUDI 16	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20
SOUPE 0,90€	Soupe 7 Légumes	Velouté de Laitue	Potage au Chou-Fleur	Bouillon de Légumes Vermicelle	Velouté de Poireaux	Soupe de Légumes	Soupe à la Tomate
ENTRÉE	CŒURS DE PALMIERS VINAIGRETTE ou SALADE DE TOMATES AU THON	EBLY EN SALADE ou SAUCISSON CUIT	TARTE À L'OIGNON ou SALADE DE HARICOTS BLANCS	CHOU-FLEUR VINAIGRETTE ou SALADE JURASSIENNE	BETTERAVES ROUGES MIMOSA ou SURIMI SAUCE COCKTAIL	SALADE DE RIZ MEXICAINE ou TÊTE ROULÉE CORNICHONS	TERRINE DE LÉGUMES ou FRIAND AU CHÈVRE
PLAT OU PLAT UNIQUE	JOUE DE BŒUF AUX OLIVES ou PAUPIETTE DE SAUMON BÉARNAISE	ÉMINCÉ DE PORC VIGNERONNE ou POULET RÔTI	PALETTE À LA DIABLE ou HAMBURGER DE VEAU	TAGLIATELLES AUX FRUITS DE MER OU	GRILLADE DE PORC ou TOMATE FARCIE	DOS DE CABILLAUD SAUCE À L'ANETH ou CUISSÉ DE CANETTE AU JUS	RÔTI DE VEAU ou SAUCISSE DE TOULOUSE
LÉGUME	PRINTANIÈRE DE LÉGUMES ou RIZ PILAF	POMME DE TERRE DU JOUR ou CHOUX DE BRUXELLES	GNOCCHIS ou POÊLÉE DE LÉGUMES	REPAS FROID (duo de viandes et trio de crudités)	PÂTES ou RATATOUILLE	DUO DE HARICOTS ou POMME DE TERRE GRATINÉE	TRIO DE LÉGUMES ou LENTILLES
FROMAGE	FROMAGE DE CHÈVRE ou BRIE	TOMME DES PYRÉNÉES ou YAOURT NATURE	VIEUX PANÉ ou SAINT FLORENTIN	SAINT BRICET ou BONBEL	REBLOCHON ou PETITS SUISSES	BÛCHE DU PILAT ou GOUDA	FOURNOLS ou BOURSIN
DESSERT	TARTE GRILLÉE ou POMME	FLANBY ou MARMELADE DE PÊCHES	CHEESE CAKE ou ANANAS FRAIS	YAOURT AUX FRUITS ou MOUSSE CAFÉ	GÂTEAU DE RIZ ou FRUIT DE SAISON	FAR BRETON ou SALADE D'AGRUMES	LIÉGEOIS CHOCOLAT ou MUFFIN

PAIN 0,54€ (si besoin cocher la case ci-contre)

**En cas d'absence, prévenir le plus rapidement possible ADMR TOURNUS AU 03 85 21 92 73 ou La Cuisine de Jacquotte au 03 85 72 28 67 (lacuisinedejacquotte@gmail.com)**

Nous rappelons que les repas commandés sont facturés en cas d'absence non justifiée AU MOINS 48 HEURES À L'AVANCE (sauf hospitalisation d'urgence).

**ATTENTION: Nous rappelons qu'il nous est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire.**

En cas d'absence de cette glacière, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés,